MALLETTE PÉDAGOGIQUE

PARCOURS

CULTIVER
SA CAPACITÉ
D'AGIR POUR
ENTREPRENDRE
LA RURALITÉ



















SOMMAIRE

INTRODUCTION / CADRE D'INTERVENTION	p.5
1. Histoire du parcours Cf. cahier des charges)	p.7
2. Enjeux du parcours « entreprendre en ruralité »	p.7
3. Constats étayés des résidences et besoins observés / présupposés	p.7
4. Entrepreneur.e.s QUEZAKO ?	p.8
5. Le cadre, les limites	p.10
6. Principes d'action	p.11
PRÉSENTATION DU PARCOURS COLLECTIF	p.12
DÉROULEMENT ET PROGRESSION	p.12
Composition du parcours	p.13
Durée et amplitude	p.15
FICHES PÉDAGOGIQUES PAR ATELIER	p.17
Atelier 0 : Accueil et positionnement	p.17
Atelier 1 : Qui suis-je, Où suis-je ?	p.18
Mission d'intersession : Module à distance "Avenir des territoires ruraux, repères et perspectives"	p.19
Atelier 2 : Révéler et exercer sa capacité à agir Habiletés sociales et coopératives)	n 20

Atelier 3 : Retour d'expériences et ajustement	p.21
Atelier 4 : Quelles idées, Quels projets ?	p.22
Atelier 5 : Synergie et dynamique collective	p.23
Atelier 6 : Et après ? Retour d'expérience et Projection	p.24
Le + : Célébration, selon la forme choisie avec le groupe	p.25
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	p.26
1. Entre individuel et collectif	p.26
2. Progression par objectifs	p.26
3. Posture d'Animation et d'interaction – lien éthique	p.28
4. Varier les approches pédagogiques	p.29
5. Le rythme	p.30
6. Récapitulatif des supports pédagogiques	p.31
7. Suivi et fil rouge	p.31
8. Les activités pédagogiques complémentaires du parcours	p.31
ES MOYENS	p.32
1. Moyens humains	p.32
2. Moyens matériels	p.33
EVALUATIONS	p.34

ANNEXES

- 1. Plan d'animation Atelier 1
- 2. Plan d'animation Atelier 4
- 3. Plan d'animation Atelier 6
- 4. Outil Carte mentale « mon environnement et moi »
- 5. Outil tableau « mon environnement et moi »
- 6. Pour aller plus loin sur certaines questions



Ce document a été rédigé et conçu en co-construction avec l'équipe d'ATIS, par Florence DORENT, Accompagnatrice de collectifs et Formatrice pour Adultes. Conception graphique par Camille CHOMONT [www.laccordage.fr].

L'Accordage évolue sous un statut coopératif avec



INTRODUCTION / CADRE D'INTERVENTION

1. Histoire du parcours

L'association ATIS a été créée, en 2010, à l'initiative d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire, de collectivités locales et d'entrepreneurs sociaux.

En 2022, l'association est une actrice reconnue dans l'accompagnement à l'émergence et le développement de projets, répondant à des besoins de leur territoire. Sous différentes formes, elle accompagne ainsi des citoyens, des collectifs le plus souvent engagés, contribuant au développement d'alternatives locales et donc à une transformation sociétale. Elle s'inscrit alors pleinement dans le champs de l'Économie Sociale et Solidaire.

Actuellement, ATIS oriente plus spécifiquement ses préoccupations autour de la ruralité, grâce à l'obtention en 2021 d'une subvention lui permettant de proposer une expérimentation : « Entreprendre la ruralité ».

Entreprendre la ruralité est un appel à projet lancé par la Fondation Entreprendre, AG2R la Mondiale, le fonds de dotation Terre et fils et la fondation RTE. Il a vocation à soutenir des actions permettant le développement d'entreprises, ayant un impact économique, social et environnemental local.

Dans ce cadre, ATIS a mit en place avec le collectif PLOUCS un programme sur des bassins de vie de quatre départements : Périgord Vert, Haute Lande, Haute Gironde et Vallée du lot.

ATIS et PLOUCS se fixent alors comme objectifs de :

- créer une dynamique coopérative d'accélération de projets entrepreneuriaux ;
- accélérer le passage à l'action, la co-construction entre acteurs et le déploiement de solutions en réponse aux défis.

Le programme s'est d'abord traduit en résidences originales menées en 2022 sur ces bassins de vie, à la rencontre des personnes et collectivités désireuses d'agir pour le « bien commun » et bien présentes sur les territoires.

Dans la continuité de l'émulation observée dans ces résidences, ATIS lance l'expérimentation d'un parcours collectif de 6 ateliers, alimenté d'actions diverses pour les potentiels porteurs de projets volontaires.

Consciente que les individus n'ont pas tous la même aisance à proposer, rencontrer, échanger, co-construire, coopérer; ATIS destine ce parcours aux porteur euse s de projet ayant une idée ou désirant s'impliquer sur leur territoire. L'idée générale est de leur permettre de développer leur capacité à agir dans leur écosystème. L'originalité tient également au fait qu'elle propose d'ouvrir l'expérimentation, non seulement aux citoyens et aux porteurs de projets, mais aussi aux élus et techniciens de collectivités, montrant également une volonté et envie d'entreprendre.

Ce projet est ambitieux et original. Pour une fois, il ne se centre pas prioritairement sur les actions, mais il part des individus, leurs capacités à agir, se mobiliser et donc leur confiance en eux.

Toutefois, ce type de parcours pose beaucoup de questions :

- Qu'entends t-on concrètement par Entreprendre ?
- Quelle est la limite avec le développement personnel ?
- Quels sont les freins endogènes et exogènes à l'individu ?
- Quel est la part de freins personnels/ individuels d'une part, et systémiques / structurels d'autre part ?

2. Enjeux du parcours « entreprendre en ruralité »

Nous identifions certains enjeux sur le parcours lui-même :

- Concevoir et organiser collectivement un parcours qualitatif, dans la continuité des travaux déjà engagés par les résidences.
- Concilier souplesse de l'approche et structuration nécessaire, afin d'assurer la montée en compétence de l'équipe et la mise en confiance des potentiel.le.s entrepreneur.e.s.
- Évaluer les effets du parcours sur les territoires, dont l'impact pourrait être la transformation de l'expérimentation en parcours d'accompagnement pérenne.

3. Constats étayés des résidences et besoins observés / présupposés

À l'occasion des résidences sur les 4 territoires-cible, un certain nombre de freins à l'accompagnement ont été retrouvés :

Difficultés existantes « internes » :

- Difficultés existantes pour oser entreprendre : problème de confiance en eux, détermination sociale, public qui ne se considère pas légitime pour entreprendre, craintes existantes...
- Manque de sensibilisation à l'entrepreneuriat de manière générale : que veut dire entreprendre sur son territoire ?
- Non-connaissance des acteurs de l'accompagnement existants sur leur bassin de vie : problème de communication et de visibilité.
- Absence totale ou partielle des acteurs de l'accompagnement.

Difficultés existantes « externes » :

Fracture numérique importante : problème d'accès à des ordinateurs et d'accès à internet, manque de compétences informatiques (formation pour monter en compétence).

• **Problèmatiques de mobilité** : pas de transports en commun, pas de permis qui freine les volontés et les envies d'agir...



Ce sont ces constats et besoins qui ont amené ATIS à concevoir le présent parcours. Ils sont également légitimés par différentes études relatives à la ruralité (cf. annexe 6). Les équipes porteuses des parcours sont encouragées à prendre connaissance des différentes écrits disponibles sur ce champs. Cela permettra de cerner d'avantage les enjeux et besoins spécifiques à la ruralité.

4. Entrepreneur.e.s QUEZAKO?

Le mot entrepreneur.e peut renvoyer à plusieurs approches, publics... en fonction du contexte où il est évoqué et de la culture personnelle/professionnelle des individus qui utilisent ce mot.

Apports sémantiques :

Entrepreneur.e : Chef.fe d'entreprise (Larousse)

Entreprendre:

- Commencer à exécuter une action, en général longue ou complexe : Entreprendre des études. *Il avait entrepris de nous prouver que nous avions tort.* (Larousse)
- Mettre à exécution un projet nécessitant de longs efforts, la réunion de moyens, une coordination, etc. Entreprendre des études, des recherches, l'ascension de l'Everest. (Centre national de ressources textuelles et lexicales)
- Se mettre à faire (qqch.) → <u>commencer</u>. Entreprendre des études. Entreprendre un procès contre qqn. → <u>intenter</u>. Entreprendre de faire qqch. → <u>essayer</u>, <u>tenter</u>, spécialement Créer une entreprise.

Approche d'ATIS / du parcours

Un.e entrepreneur.e est une personne/individu qui :

- ose, qui a une forme d'éloquence. Il est débrouillard (fait avec peu, bidouille, construit). Il se donne du temps (met du temps sur son projet, s'investit), se saisit des opportunités ;
- prend des initiatives en réponse à des besoins non-couverts (le faire) ;
- n'est pas forcément bon gestionnaire, mais il est obstiné et en veille constante.



Comportements spécifiques et observables de l'entrepreneur.e

Ces comportements spécifiques ont été posés par les membres d'ATIS ayant contribué à la co-construction du parcours. Ils sont un support opérationnel à l'évaluation des effets et impacts du parcours.

Appeler et parler à des gens

Aller dans des espaces où on ne l'attend pas forcément

Savoir s'entourer

Parler de son/ses projets

Mesurer le risque

Persévérer : ne se décourage pas, se relève

Observer et écouter

Fédérer un collectif

Sortir du cadre, même non défini par la loi

S'obstiner et être en veille constante

Chercher des résultats concrets et pragmatiques

Prendre des risques, tester

Ne pas chercher forcément de l'argent

Des entrepreneur.e.s « Lifestyle »?

Des auteurs définissent **l'entrepreneur « lifestyle »** comme un individu motivé davantage par la qualité de vie que la croissance de son entreprise. Il ne souhaite pas sacrifier sa qualité de vie pour maximiser son profit.

Enfin, ces travaux présentent l'entrepreneur « lifestyle » comme averse au contrôle (c'est-à-dire une faible ouverture aux capitaux extérieurs) et affichant **une nette préférence pour les réseaux existants et construits sur un partage de valeurs** (Weieirmair, 2001).

(...) In fine, on s'aperçoit que seulement deux distinctions ont véritablement été étudiées et mises en évidence pour comparer l'entrepreneur classique et l'entrepreneur « lifestyle » : le gain recherché et la relation entretenue avec son environnement économique.

On sait que l'entrepreneur classique attend en premier lieu un retour économique de son activité, tandis que le « lifestyle » espère **un gain existentiel** (Johannisson, 2004 ; Morrison, 2006).

https://www.cairn.info/revue-de-l-entrepreneuriat-2016-3-page-231.htm



5. Les limites, le cadre

La limite du développement personnel

Avoir l'ambition de développer la capacité à agir d'individus pose la question du développement personnel, qui n'est pas la vocation ni le cœur de métier d'ATIS. Pourtant la frontière pourrait paraître mince...

Pour ATIS, le développement personnel :

- vise directement la transformation individuelle (effet et conséquence possible du collectif);
- évoque une notion de « performance » : forces, faiblesses, possibilités, posture, connaissance de soi ... ce qui est associé à du coaching de projet de vie...

Dans le cadre du parcours proposé, le groupe accueille les individus, tels qu'ils sont. C'est une base de départ à la construction du collectif (chacun vient avec ce qu'il est).

Le développement des capacités personnelles est un effet, qui permet que le groupe perdure. Pour résumer, le développement personnel n'est pas ici visé en tant que tel, mais est une conséquence possible du parcours.

Le cadre éthique

Le parcours a vocation à développer les capacités individuelles et collectives des participant.e.s. Ils vont donc apprendre (parfois peut-être « ré-apprendre ») et faire évoluer leurs comportements.

L'association et ses intervenant.e.s vont donc mettre en place et **garantir des conditions favorables**, qui vont permettre aux personnes d'avancer dans le parcours.

Nous pouvons donc parler ici de « mise en conditions ». Dès lors, toute intervention influençant le comportement d'individu.s mérite de poser un cadre éthique indispensable, afin de ne pas dériver vers la « manipulation ».

L'éthique, c'est quoi ?

L'éthique peut être définie comme une réflexion sur les comportements à adopter pour rendre le monde « humainement habitable ». En cela, l'éthique est une recherche d'idéal de société, de conduite de l'existence et donc de pratiques.

Elle est ici définie comme l'ensemble des principes d'action qui sont à la base d'une intervention, afin de respecter la personne, son autonomie et sa liberté d'agir (ou non). Nous parlons aussi de déontologie pour les médecins.



Le parcours doit :

> Mettre en lumière et concilier les différents intérêts en jeu :

- Intérêt général / collectif : des habitants, du « mieux-vivre » sur un territoire ;
- Intérêts personnels des participants : qu'ils doivent définir par eux-mêmes ;
- Intérêt d'ATIS : le positionnement sur les territoires ruraux ;
- Intérêts des intervenant.e.s : « chacun y met sa patte ».

> Faire l'objet d'un Contrat (moral) réciproque d'apprentissage :

formalisé sous forme de document et mettant en avant :

- La nécessité de libre adhésion et de consentement des participant.e.s (différent du volontariat : un technicien qui vient sur demande de l'élu.e par exemple) ;
- Les intérêts communs des différents protagonistes (participant.e.s, associations, intervenant.e.s...);
- Les « contraintes/règles collectives ».

> Rechercher le choix éclairé des participant.e.s à toutes les étapes :

- Les objectifs et intentions sont verbalisées systématiquement (débuts de parcours, de journée, de séquence, conseils personnalisés...);
- Le choix est toujours laissé au participant de faire ou de ne pas faire.

> Garantir l'équivalence des paroles entre experts et non-experts :

et donc la répartition des pouvoirs :

- Chacun est légitime à s'exprimer de sa place (pas de supériorité) ;
- Les « experts » doivent transmettre leurs connaissances simplement (en les rendant accessibles) ;
- Idéalement, leur place est limitée afin de permettre la reconnaissance du «pouvoir de chacun ».

> Limiter l'influence de l'intervenant.e sur ce qui est produit et construit par le groupe :

- Celui.celle-ci doit faire preuve de « lâcher prise » sur l'issue du parcours ;
- Avec l'accord des participant.e.s, il peut conseiller, donner sa vision (l'exprimer en tant que tel et non comme une vérité).



II. PRESENTATION DU PARCOURS COLLECTIF

CULTIVER SA CAPACITÉ À AGIR... pour entreprendre en ruralité

PUBLIC

Toute personne désireuse de s'impliquer sur son territoire (citoyen.ne.s/habitant.e.s).

Tout.e porteu.r.se.s de projet et d'idées, quel qu'en soit le stade.

Tout membre d'une collectivité rurale (élu.e.s, technicien.ne.s)

PRE-REQUIS

- Habiter et/ou travailler sur le territoire : avoir un lien fort avec celui-ci ;
- Principe de libre-adhésion et consentement indispensable même si pas de volontariat de départ (suggestion d'un supérieur, d'un proche...);
- Disponibilité sur l'ensemble du parcours ;
- Personnes à partir de 16 ans (non communiqué au public)

BUTS

Individuels

- Favoriser la confiance en soi et l'envie d'entreprendre dans une dynamique collective ;
- Développer les compétences entrepreneuriales des participant.e.s, en expérimentant le passage à l'action avec un ou plusieurs projets issus de la résidence ;
- Rencontrer et élargir son réseau.

Institutionnels

- Favoriser la rencontre entre les participants (porteurs d'idées, élus ou techniciens, habitants motivés par un projet...) ;
- Développer les compétences entrepreneuriales des participant.e.s, en expérimentant le passage à l'action avec un ou plusieurs projets issus de la résidence ;

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DU PARCOURS

A l'issue du parcours, les participant.e.s seront capables :

- d'observer et considérer* leur environnement (*Envisager par un examen attentif, critique)
- d'estimer leurs capacités individuelles et collectives à entreprendre ;
- de prendre des initiatives dans leur environnement ;
- d'entrer en relation avec d'autres : personnes, collectifs, collectivités ;
- de coopérer avec d'autres, dans un but commun.



■ III. DÉROULEMENT ET PROGRESSION

1 - Composition du parcours

6 ateliers collectifs, 1 module à distance et des travaux d'intersession

ATELIERS	OBJECTIFS SÉQUENCES À L'ISSUE DE CES SÉQUENCES, LES PARTICIPANT—S SERONT EN CAPACITÉ DE :	RÉSULTATS/ LIVRABLES
Atelier 0 ACCUEIL ET POSITIONNEMENT (3 à 3h30)	 Identifier le cadre, les intentions et les conditions de réussite du parcours. Faire connaissance et faire collectif. Verbaliser ses attentes vis à vis du parcours. Vérifier l'intérêt commun et l'adhésion au parcours. 	Carnet de suivi Contrat d'engagement réciproque
Atelier 1 QUI SUIS-JE, OÙ SUIS-JE?	 Déterminer le sens d'entreprendre et les différentes formes possibles. Identifier les freins et leviers à agir en milieu rural. Distinguer les freins personnels, des freins environnementaux (endogène, exogène). Estimer leurs forces, difficultés et limites personnelles à entreprendre. 	Carte mentale Mon environnement et moi (plusieurs outils à proposer)
Mission d'intersession	Module à distance Webinaire d'inspiration, Témoignage d'entrepreneurs en ruralité.	Supports pédagogiques choisis par les équipes support
Atelier 2 RÉVÉLER ET EXERCER SA CAPACITÉ À AGIR (Habiletés sociales et coopératives)	 Identifier les leviers de sa capacité à agir : ce qu'est l'estime de soi, sa construction, ses effets, ses impacts Distinguer et apprécier leurs habiletés sociales et coopératives. Cibler les habiletés qu'ils souhaitent développer. Estimer les ressources nécessaires pour les entraîner. 	Document restituant les connaissances Feuille de route personnelle

INTERSESSION : entraînement à la mise en place d'une ou plusieurs habiletés sociales/coopératives

Atelier 3

RETOUR D'EXPÉRIENCES ET AJUSTEMENT

- Restituer les habiletés mises en œuvre, leurs effets sur eux-mêmes et leur environnement.
- Identifier et analyser les difficultés rencontrées.
- Estimer les solutions (à leur portée) permettant de lever les freins.
- S'entraider mutuellement dans la recherche de ces ressources, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Actualisation Feuille de route personnelle et collective

INTERSESSION : entraînement en semi-collectif à la mise en place d'habiletés sociales/coopératives à partir des thématiques identifiées en atelier 1

Atelier 4

QUELLES IDÉES, QUELS PROJETS ?

- Réaliser un point d'étape de leur parcours.
- Réaliser collectivement un constat de leur environnement/territoire.
- Analyser les besoins qui en découlent.
- Identifier les projets et/ou idées qui pourraient y répondre, quelle que soit la dimension.
- Organiser collectivement une/des actions à mettre en place et les étapes nécessaires.

Feuille de route personnelle et/collective

INTERSESSION : entraînement à la mise en place d'actions dans son environnement (entreprendre)

Atelier 5

SYNERGIE ET DYNAMIQUE COLLECTIVE

- Identifier les facteurs d'échecs et de réussite d'une dynamique collective.
- Co-construire les enjeux et intérêts d'une conversation intentionnelle (ce qu'il y a « à gagner »).
- Déterminer les conditions dans lesquelles cette approche peut être mise en place.

Document restituant les connaissances



INTERSESSION:

entraînement à la mise en place d'une conversation intentionnelle et/ou observation d'un collectif

Atelier 6

ET APRÈS ? RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PROJECTION

- Restituer et analyser le parcours réalisé, ses effets sur eux-mêmes et leur environnement.
- Identifier des projets et démarches collectives dans lesquelles s'inscrire.
- Estimer les ressources, nécessaires à l'action.
- S'entraider mutuellement dans la recherche de ces ressources, qu'elles soient.
- Se projetter dans la mise en place des habiletés acquises dans le parcours.
- Réaliser collectivement une évaluation « à chaud » des effets du parcours.

Feuille de route personnelle

Carte mentale
Mon
environnement
et moi

Le + : Célébration, selon la forme choisie avec le groupe

Évaluation des effets et impacts du parcours

2 – Durée et amplitude

Le parcours est composé de :

- 7 rencontres collectives, soit 45 heures;
- 6 journées + 1 demi-journée ou soirée (pour l'atelier 0).

Recommandations pour la planification :

- Positionner sur 1 jour-repère dans la semaine ;
- Éviter le mercredi, pour toucher d'éventuels parents.

Des activités pédagogiques complémentaires seront proposées sur le temps du parcours par l'équipe porteuse du parcours, en fonction :

- des besoins des participant.e.s : verbalisés ou ressentis ;
- des enjeux du territoire concerné ;
- des opportunités identifiées.



En raison des travaux d'intersession, la partie collective est étalée sur 12 semaines, soit 3 mois. Les ateliers sont répartis comme suit :

SEMAINE	ATELIERS ET INTERSESSIONS	
Semaine S	Atelier 0 : Accueil et positionnement Atelier 1 : Qui suis-je ? Où suis-je ? (consécutifs sur la même semaine) Lancement du module à distance	
S + 1	Atelier 2 : Révéler et exercer sa capacité à agir	
INTERSESSION	3 semaines	
S + 4	Atelier 3 : Retour d'expériences et ajustement	
INTERSESSION	3 semaines	
S + 7	Atelier 4 : Quelles idées, quels projets	
INTERSESSION	3 semaines - Échéance : Atelier 6	
S + 8	Atelier 5 : Synergie et dynamique collective	
S + 11	Atelier 6 : Retour d'expérience et projection + célébration de clôture	
Durée Totale	12 semaines	

■ IV. FICHES PÉDAGOGIQUES PAR ATELIER

Atelier 0

ACCUEIL ET POSITIONNEMENT

▲ Objectifs de parcours

- Observer et considérer* son environnement ;
- * envisager par un examen attentif, critique
- Estimer ses capacités individuelles et collectives à entreprendre.

Objectifs séquences

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Identifient le cadre, les intentions et les conditions de réussite du parcours ;
- Fassent connaissance et fassent collectif;
- Verbalisent leurs attentes vis à vis du parcours ;
- Vérifient l'intérêt commun et leur adhésion au parcours.

Contenu

- Présentation du parcours contenu intentions ;
- Présentations réciproques ;
- Attentes vis à vis du parcours ;
- Intérêts communs à la participation ;
- Remise du carnet de suivi.

Signature des conventions, intégrant les attentes et intérêts des participant.e.s + célébration (pot d'accueil)

■ Méthode

Méthode participative et active, qui par de l'expérience des participant.e.s : ils posent eux-mêmes leur cadre et démarrent leur coopération dans la convivialité.



QUI SUIS-JE ? OÙ SUIS-JE ?

Objectifs de parcours

- Observer et considérer* son environnement ;
- *envisager par un examen attentif, critique
- Estimer ses capacités individuelles et collectives à entreprendre.

Objectifs séquences

Pour cela, il s'agit que les partlcipant.e.s :

- Déterminent le sens d'entreprendre et les différentes formes possibles ;
- Identifient les freins et leviers à agir en milieu rural ;
- Distinguent les freins personnels, des freins environnementaux (endogène, exogène);
- Estiment leurs forces, difficultés et limites personnelles à entreprendre.

№ Contenu

- Entreprendre, quezako ?
- Enjeux à entreprendre à différents niveaux (partie motivationnelle) ;
- Cartographie du territoire : lieux lien social, projets inspirants, collectivités ;
- Freins et ressources / richesses de la ruralité ;
- Freins, ressources / richesses et limites personnelles ;
- Idées et appétences pour des projets ;
- Constats d'insatisfaction (problématiques) = ce qui me motive, ce que je veux changer sur mon territoire ... identification de thématiques éventuelles d'entraînement.

≡ Méthode

Méthode participative et active qui par de l'expérience des participant.e.s, qui posent eux-mêmes leur cadre.

La dynamique collective est considérée comme un support et une « force d'entraînement » : les exercices privilégient la co-construction. Les productions collectives sont sources de valorisation.



RÉVÉLER ET EXERCER SA CAPACITÉ À AGIR

(HABILETÉS SOCIALES ET COOPÉRATIVES)

▲ Objectifs de parcours

- Estimer leurs capacités individuelles et collectives à entreprendre ;
- Prendre des initiatives dans leur environnement.

Objectifs séquence

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Identifient ce qu'est l'estime de soi, sa construction (rapport au collectif) ses effets, ses impacts ;
- Distinguent et apprécient leurs habiletés sociales et coopératives ;
- Identifient les leviers de leur capacité à agir ;
- Ciblent les habiletés qu'ils souhaitent développer ;
- Estiment les ressources nécessaires pour les entraîner.

♦ Contenu

- Capacité à agir et lien à l'estime de soi ;
- Confiance en soi, estime de soi : définition, enjeux, facteurs d'influence, conséquences...
- Rapport à l'environnement et au collectif ;
- Habiletés sociales et coopératives : description et auto-appréciation ;
- Préparation à l'entraînement : feuille de route personnelle et/ou collective.

■ Méthode

Apports de connaissance permettant une prise de recul. C'est à dire une perception de ses propres mécanismes, ce qui développe le pouvoir d'agir.

Méthode participative et active qui permet aux participant.e.s d'apprécier leurs capacités et estimer leur marge d'évolution.

INTERSESSION / Fntraînement

(généralisation des apprentissages)

Domaine au choix : vie sociale/professionnelle

- 3 semaines -



RETOUR D'EXPÉRIENCE ET AJUSTEMENT

Codéveloppement des habiletés

▲ Objectifs de parcours

- Estimer leurs capacités individuelles et collectives à entreprendre ;
- Prendre des initiatives dans leur environnement.

Objectifs séquence

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Restituent les habiletés mises en œuvre, leurs effets sur eux-mêmes et leur environnement ;
- Identifient et analysent les difficultés rencontrées ;
- Estiment les solutions (à leur portée) permettant de lever les freins ;
- S'entraident mutuellement dans la recherche de ces ressources, qu'elles soient individuelles ou collectives.

ℚ Contenu

- Retour individuel et collectif des habiletés mises en œuvre ;
- Effets observés et analyse des pratiques ;
- Difficultés rencontrées et ressources pour lever ou les accepter ;
- Identification de thématiques pour la mise en application (appui sur les outils et productions l'atelier 1) ;
- Composition de sous-groupes et planification d'actions relatives aux thématiques choisies ;
- Actualisation de la feuille de route personnelle et/ou collective.

■ Méthode

Méthode participative et active qui permet aux participant.e.s d'apprécier et analyser leurs capacités. La composition de sous-groupes permet de construire des objectifs collectifs, s'appuyant sur les habiletés individuelles.

INTERSESSION

Entraînement (généralisation des apprentissages) . À partir des thématiques ressorties en A1.

- 3 semaines -



QUELLES IDÉES, QUELS PROJETS ?

▲ Objectifs de parcours

- Prendre des initiatives dans son environnement ;
- Entrer en relation avec d'autres : personnes, collectifs, collectivités ;
- Coopérer avec d'autres, dans un but commun.

Objectifs séquence

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Réalisent un point d'étape de leur parcours ;
- Réalisent collectivement un constat de leur environnement/territoire ;
- Analysent les besoins qui en découlent ;
- Identifient les projets et/ou idées qui pourraient y répondre, quelle que soit la dimension ;
- Organisent collectivement une/des actions à mettre en place et les étapes nécessaires.

Contenu

- Avancées depuis le début du parcours ;
- Valeurs, constats : satisfactions, insatisfactions ;
- Besoins sociaux et sociétaux, rapport à la transition ;
- Monter un projet collectif pour agir ;
- Collecte des envies d'initiatives dans le groupe ;
- Présentation de projets existants (issus des résidences) ;
- Exercice possible : Pitch de projets pour s'associer ;
- Projection: composition de petits collectifs et organisation pour la mise en place d'actions.

■ Méthode

Méthode participative et active qui utilise l'expérience et la motivation des participant.e.s, qui posent eux-mêmes les constats, leurs objectifs et les moyens d'y parvenir.

INTERSESSION / Entraînement

(mise en place d'actions par sous-groupes)

- 3 semaines -



SYNERGIE ET DYNAMIQUE COLLECTIVE

▲ Objectifs de parcours

- Prendre des initiatives dans son environnement
- Entrer en relation avec d'autres : personnes, collectifs, collectivités

Objectifs séquence

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Identifient les facteurs d'échecs et de réussite d'une dynamique collective ;
- Co-construisent les enjeux et intérêts d'une culture des relations (ce qu'il y a « à gagner ») ;
- Déterminent les conditions dans lesquelles cette approche peut être mise en place.

Contenu

- Coopération et dynamique collective : composantes, pré-requis ;
- Rapports d'influence et mécanismes relationnels dans les collectifs ;
- Trouver des synergies / points communs ;
- Cultiver ses relations : expérimentation de la méthode « conversation intentionnelle » ;
- Appréciations à partir du vécu du groupe ;
- Projection et préparation à l'entraînement en dehors du groupe ;

■ Méthode

- Apports de connaissances sur les dynamiques et mécanismes collectifs (sociologie, Éducation populaire ...);
- Expérimentation à partir d'un apport méthodique ;
- Apprentissage par l'expérience « réussie ».

INTERSESSION / Entraînement

1 conversation intentionnelle et/ou observation d'un collectif existant - 2 semaines -



ET APRÈS ? RETOUR D'EXPÉRIENCE ET PROJECTION

▲ Objectifs de parcours

- Prendre des initiatives dans son environnement ;
- Entrer en relation avec d'autres : personnes, collectifs, collectivités ;
- Coopérer avec d'autres, dans un but commun.

Objectifs séquence

Pour cela, il s'agit que les participant.e.s :

- Restituent et analysent le parcours réalisé, ses effets sur eux-mêmes et leur environnement ;
- Identifient des projets et démarches collectives dans lesquelles s'inscrire ;
- Estiment les ressources, nécessaires à l'action ;
- S'entraident mutuellement dans la recherche de ces ressources, qu'elles soient ;
- Se projettent dans la mise en place des habiletés acquises dans le parcours ;
- Réalisent collectivement une évaluation « à chaud » des effets du parcours.

№ Contenu

- Retour sur l'intersession ;
- Ce que le parcours m'a apporté : ma capacité à agir ;
- Ce que je vais en faire : les projets, dynamiques et démarches possibles ;
- Les ressources individuelles et/ou collectives nécessaires ;
- Forum des possibles : présentation d'une palette de ressources (personnelles, locales, réseaux, accompagnements, dispositifs ...) ;
- Bilan du parcours.

■ Méthode

Méthode participative et active qui par de l'expérience et la motivation des participant.e.s, qui analysent eux-mêmes le chemin parcouru, ses effets et les possibilités de mise en œuvre dans leur environnement.



Le + CÉLÉBRATION DE CLOTURE AVEC INVITÉ.E.S

CRÉER LES CONDITIONS DE LA RENCONTRE

▶ Un principe simple

Clôture festive du parcours avec invité.e.s déterminé.e.s avec le groupe : Connexions, réseaux, inspirations...

O Lieu

Espaces utilisés lors des sorties de résidence du projet entreprendre la ruralité

Durée et planification

- Environ 3 heures.
- Le soir-même du dernier jour, ou très peu de temps après la fin du parcours.

Contenu et organisation

Chaque territoire et chaque dynamique étant différents, il est préférable que la forme et les modalités organisationnelles de ce moment, soit laissée à l'appréciation du groupe et de l'équipe animant le parcours.

Dans tous les cas, les ressources locales au sens large pourront être sollicitées (citoyens, collectivités, associations, entreprises ...).

🕝 V. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES 🔧

1. Entre individuel et collectif

La pédagogie d'ensemble navigue entre l'individuel et le collectif : l'un nourrit l'autre. Il s'agit de passer du « je » au « nous » au travers du parcours et des méthodes proposées.

Pour cultiver la capacité à agir des individus, les méthodes s'appuient :

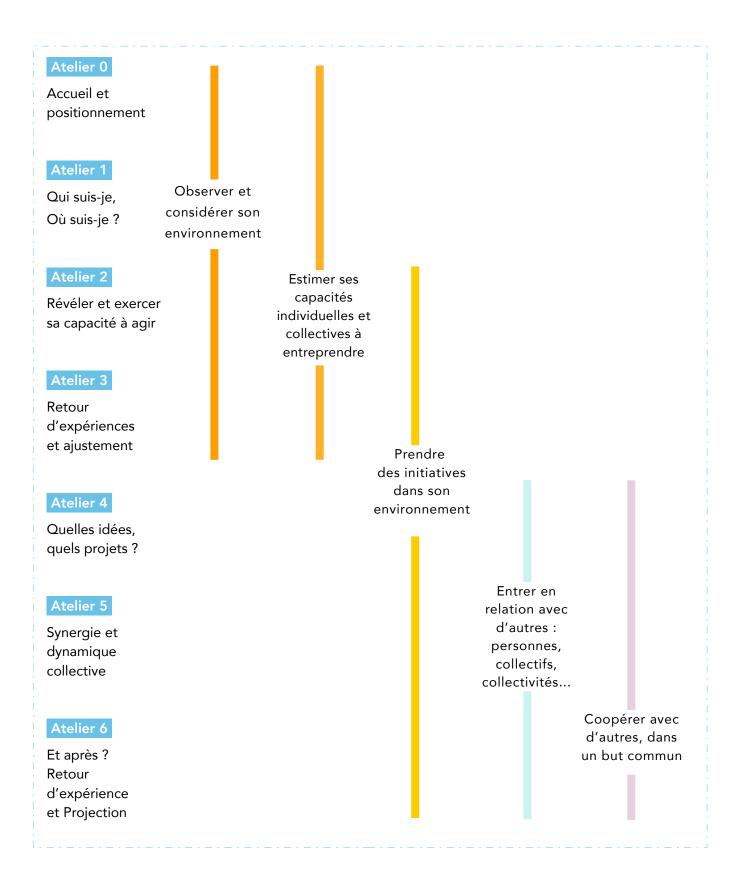
- sur les habiletés sociales et coopératives des participant.e.s (les révéler, les encourager, les développer)
- sur la dynamique collective (mises en situation par les situations pédagogiques sur les ateliers et les travaux d'intersession)

2. Progression par objectifs

Les participant.e.s vont traverser plusieurs phases progressives :

- se connaître et connaître son territoire ;
- développer sa capacité à agir ;
- l'appliquer concrètement.

Même si l'ensemble du parcours contribue à l'ensemble des objectifs généraux du parcours, chaque module vient approfondir et cibler des objectifs particuliers, dans un soucis de progressivité des apprentissages.



3. Posture d'Animation et d'interaction – lien éthique

Au vue des enjeux relationnels du parcours, une posture d'animation en quelques points semble nécessaire à clarifier :

- Donner l'information à chaque étape pour rechercher le choix éclairé ;
- Laisser le choix à toutes les étapes ;
- S'adapter à ce qui est vécu ;
- Accueillir les ressentis et éviter de les « évacuer » : qu'ils soient personnels ou liés au parcours ;
- Exprimer soi-même un vécu (montrer l'exemple) ;
- Accepter et entendre la vision de l'autre : ils feront peut-être des choix qui ne sont pas ceux qu'aurait fait le la formateur trice ou ceux identifiés en résidence ;
- Faire preuve d'indulgence : un.e participant.e qui ne développe pas la capacité ciblée, n'a pas eu les conditions pour le faire ;
- Lâcher prise : on sait comment ça commence, pas comment ça finit ;
- Les considérer capables d'agir pour qu'ils le soient!
- Faire preuve soi-même d'habiletés de coopération.

4. Varier les approches pédagogiques

Les individus et territoires étant différents, nous proposons de varier les approches et supports pédagogiques.

Quelques repères sur les approches de base :

OBJECTIFS	MÉTHODES	ATTITUDES PÉDAGOGIQUES
SAVOIRS	EXPOSITIVE: - concepts, notions, abstractions théoriques INTERROGATIVE: - évaluation de niveau au démarrage - évaluation de la compréhension en formation	Le.la Formateur.trice DIT (expose) Le.la Formateur.trice FAIT DIRE (questionne)
SAVOIR-FAIRE	<u>DÉMONSTRATIVE</u> : - procédures, outils, techniques, gestes, réflexes	Le.la Formateur.trice FAIT (<u>montre et démontre</u>)
SAVOIR-ÊTRE	<u>DÉMONSTRATIVE</u> : - procédures, outils, techniques, gestes, réflexes	Le.la Formateur.trice FAIT (<u>montre et démontre</u>)
SAVOIR-ÊTRE	ACTIVE: - mise en situation concrète par exercices d'entraînement et cas pratiques (proches de la réalité de chacun)	Le.la Formateur.trice FAIT FAIRE (<u>fait appliquer et analyser</u>)

Dans sa vocation expérimentale, il est nécessaire que les 4 territoires expérimentent à la fois :

- un parcours similaire : l'approche est la même, la mallette pédagogique est appliquée afin que les résultats des 4 parcours soient comparables à minima ;
- un parcours adapté au territoire : les contenus peuvent être enrichis de ressources propres au territoire en question, mais aussi aux participant.e.s ;
- un parcours enrichi de l'expérience et des outils de l'équipe porteuse et des intervenant.e.s.



5. Le rythme

Les Capacités cognitives sont différentes :

- d'un individu à un autre ;
- selon le moment de la journée ;
- ont été développés en grande partie par l'entraînement, l'expérience et l'apprentissage.

Le rythme d'un parcours, d'une journée et d'une séquence doit donc être réfléchi, pensés, afin de prévoir les conditions les plus favorables.

Un certain nombre d'études sur le rythme biologique nous indiquent des variations sur la journée d'un individu. C'est ainsi que les modalités pédagogiques doivent s'adapter à l'état des capacités cognitives nécessaires à l'apprentissage.

Nous retiendrons ici les grandes capacités suivantes : attention, concentration, mémorisation, créativité, analyse et interprétation.

Préconisations:

Chaque début de demi-journée (moins propice aux apprentissage) :

- démarre par une activité de (re)dynamisation, qui favorisera le déplacement dans l'espace, le rire et le sourire. Au mieux, cette activité introduit la séquence qui suit ;
- est suivie d'une activité « active » : débats, recherche de solutions, co-construction.

La fin de matinée et le milieu d'après-midi sera consacrée aux connaissances, apprentissages nouveaux ou plus « difficiles »

6. Récapitulatif des supports pédagogiques

Comme pour les méthodes, l'idée ici est de varier suffisamment les supports pédagogiques, pour que chacun.e » puisse « s'y retrouver » et aborder une technique où il est à l'aise :

- les travaux d'intersession permettent l'entraînement et donc la réutilisation des différents types de savoirs transmit/ mobilisés (apprentissage par l'expérience) : pour les « actifs » ;
- module à distance Webinaire d'inspiration, témoignage d'entrepreneurs en ruralité.
- les cartes mentales, permettent une vision synthétique d'ensemble : pour les créatifs et les visuels ;
- les tableaux, permettent d'approfondir et organiser la pensée dans des « cases » : pour les « scolaires » ;
- la feuille de route personnelle et/ou collective : pour les anxieux et fans de « to do list ».

7. Suivi et fil rouge

Carnet de suivi individuel rassemblant les outils et supports travaillés en atelier.

8. Les activités pédagogiques complémentaires du parcours

En fonction des ressources et opportunités, chaque équipe porteuse du parcours organise en parallèle :

- un café rencontre par mois ;
- un webinaire d'inspiration ;
- un espace de travail au cœur du territoire (lieu totem du programme);
- un dîner connecté en clôture ;
- des rencontres « Pair à pair » sous la forme de créneaux avec une salle mise à disposition ;
- un rendez-vous individuel de suivi (post-parcours).





1. Moyens humains

L'équipe porteuse du parcours

Sur chaque territoire, une équipe porteuse du parcours est identifiée. Celle-ci est chargée :

- de la communication et de la detection des porteur.e.s.;
- de l'organisation générale : administratif (contrats, émargements...), logistique, relations aux partenaires...
- de la cohérence d'ensemble du parcours et donc le lien aux intervenant.e.s
- de l'adaptation éventuelle des contenus et outils ;
- de la formalisation du module "Webinaire d'inspiration" ;
- de l'évaluation du parcours.

L'animation des modules

Ce parcours a été conçu et élaboré pour une animation hybride permettant de croiser les regards et compétences, entre ATIS et des partenaires sous-traitants, selon la répartition suivante :

• ATIS: ateliers 0, 1, 4, 6;

• INTERVENANT.E.S: ateliers 2, 3, 5.

Pré-requis à l'animation de modules (ATIS ou intervenant.e.s) :

- montrer une expérience significative dans l'animation d'ateliers ;
- montrer une expérience significative dans le champs de l'atelier animé ;
- avoir lu l'ensemble de la mallette pédagogique ;
- une connaissance des enjeux de la ruralité est un plus.

Dans un soucis de cohérence d'ensemble, **des temps de régulation/ coordination pédagogique** sont prévus dès le lancement des cahiers des charges permettant d'identifier les intervenant.e.s. Leur présence est également souhaitée sur le temps de clôture du parcours.

2. Moyens matériels

S'ils sont adaptés, **les lieux de réalisation** des chantiers participatifs sur les résidences seront privilégiés pour l'animation des ateliers. Les tiers-lieux du bassin de vie et les autres lieux inspirants peuvent aussi être sollicités.

Ces lieux doivent permettre :

- des tables et chaises en nombre suffisants ;
- un milieu correctement chauffé, si le parcours se déroule en hiver ;
- des grands espaces libres (ou mobilier mobile);
- des murs ou panneaux libres d'affichage ;
- un tableau de type paper board ;
- une table de convivialité (boissons, collations...).

Chaque animateur.trice d'atelier est responsable de son matériel : papeterie, outils pédagogiques, impressions... L'équipe porteuse du parcours reste à disposition des animateur.trice.s pour toute question, permettant de bonnes conditions au parcours.



S'agissant d'une expérimentation, l'évaluation du parcours est intégré dès son démarrage. L'équipe porteuse en est la garante.

Plusieurs types d'évaluation sont à distinguer, tout comme la manière de les mettre en œuvre :

Évaluation de la satisfaction :

- entretiens individuels
- questionnaires de satisfaction à chaque fin d'atelier

Évaluation des effets (comportements observable) :

- observation et retours in situ dans les ateliers, retour d'expérience des intersessions
- entretiens individuels
- auto-évaluation en fin de parcours, reprenant les objectifs du parcours et les comportements spécifiques ciblés (cf. CONTEXTE / Entrepreneur.e quezako?)

Évaluation des impacts (dynamiques, actions et projets suite au parcours) :

- Suivi à 3 ou 6 mois, 1 an (entretiens / questionnaires)

